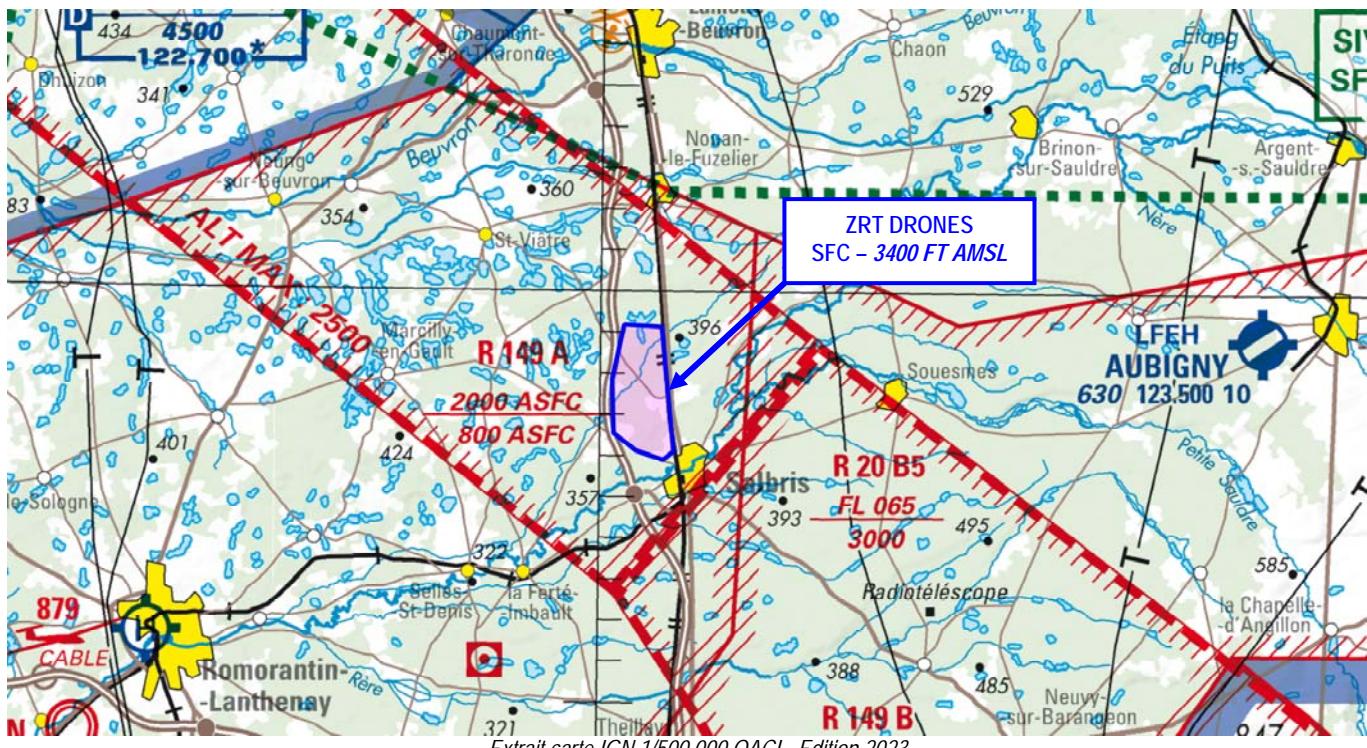


Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT), dans la région de Salbris (41), au profit d'évolutions d'aéronefs d'État sans équipage à bord.

En vigueur : Du 29 juin 2023 au 26 juin 2024.

Lieu : FIR : Paris LFFF



ACTIVITÉ

Évolutions d'aéronefs d'État sans équipage à bord, hors vue.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

- ZRT activables du lundi au vendredi, hors jours fériés.
- Prévision d'activation annoncée par NOTAM avec un préavis de 48 heures.
- Activité réelle annoncée avec un préavis de 60 minutes.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Paris INFO : 126.100 MHz

GESTIONNAIRE

Télé-pilote : numéro de téléphone inscrit dans NOTAM d'activation.

STATUT

ZRT qui lorsqu'elle est active se substitue aux parties des espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions, après notification auprès du télé-pilote (*Tél : numéro de téléphone inscrit dans NOTAM d'activation*).

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

47°26'06" N - 002°02'40" E
47°25'54" N - 002°02'18" E
47°26'07" N - 002°01'19" E
47°26'32" N - 002°00'31" E
47°27'51" N - 002°00'27" E
47°29'10" N - 002°00'52" E
47°29'07" N - 002°02'12" E
47°26'06" N - 002°02'40" E

SFC / 3400 ft AMSL

ORGANISMES À CONTACTER

En dehors activité : Cellule OPS : 02 45 40 71 14.

Pendant activité : Télé-pilote : numéro de téléphone inscrit dans NOTAM d'activation.